



A vibrant aerial photograph of the village of St. Thomas de Courceriers, showing its cluster of houses, church, and surrounding green fields under a clear blue sky.

2018

St. Thomas de Courceriers

## LE MOT DU MAIRE

*Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux pour 2018 et de joyeuses fêtes de fin d'année.*

*L'année 2017 se termine avec beaucoup d'interrogations quant au mode de fonctionnement et au devenir budgétaire de nos petites communes. Si la taxe d'habitation vient à être supprimée comme annoncé, notre budget sera amputé d'une recette de 17 500€ et atteindre l'équilibre budgétaire sera de plus en plus difficile.*

*Vous savez tous que le PLU (plan local d'urbanisme) est devenu une compétence de la Communauté de Communes des Coëvrons appelé PLUi. En 2016, a été dressé un diagnostic de notre cadre de vie : nombre de logements, mode de déplacement, types d'agriculture, d'artisanat... Cette année, nous avons délimité les zones urbaines des zones agricoles et déterminer les règles de construction qui prévaudront dans l'avenir. L'année 2018 sera une année de concertation avec une phase administrative lourde pour mettre en application le nouveau PLUi.*

*L'an dernier, le syndicat d'eau de Trans-St Thomas a fusionné avec le SIAEP de St Pierre sur Orthe. Dans le cadre de la loi ALUR applicable au 1er janvier 2016, la distribution de l'eau et l'assainissement sont une compétence intercommunale. Après un an de fonctionnement, le syndicat de la Vaudelle et de l'Orthe va donc être dissous au 31 décembre prochain malgré l'opposition de la majorité des élus et la gestion de l'eau de notre commune sera confiée à la Régie de la Communauté de Communes des Coëvrons. Remerciements à l'équipe technique et au service administratif de Saint Pierre sur Orthe pour leur efficacité et leur rapidité dans les interventions.*

*Au moment où j'écris ce mot, les travaux de réhabilitation de la place et d'accessibilité de l'église se terminent. Nous avons craint que ces travaux soient reconduits en 2018 après quelques soucis d'incompréhension dans le montage du dossier. L'équipe technique de la 3C et en particulier Laurent BOURGOIN nous ont beaucoup aidés à gérer ces contremorts. J'espère que cette réalisation donnera satisfaction à l'ensemble des habitants et surtout aux personnes qui participent bénévolement au fleurissement et à l'entretien de notre village.*

*Depuis que la loi sur la transition énergétique nous impose zéro pesticide, sans les interventions spontanées de quelques habitants, notre environnement ne pourrait pas être aussi propre et accueillant. Bravo et merci à tous ces bénévoles qui accomplissent ces tâches avec beaucoup de discrétion.*

*Je voudrais également saluer les responsables d'associations qui œuvrent pour le plaisir de tous. Chaque association lors de sa création définit son objet et je les encourage fortement à le respecter. Les présidents se doivent de s'assurer que toute décision est respectueuse d'autrui et est compatible avec une cohabitation saine entre tous les habitants de la commune.*

*Pour terminer, je vous invite à notre traditionnelle galette des rois le vendredi 5 janvier 2018 pour un moment de convivialité et d'échange sur la vie communale. 2018*

**Jacques DANEAU**

## MAIRIE

## Heures d'ouverture

Lundi 14h15 - 17h15  
Vendredi 14h15 - 17h15  
Samedi 10h00 - 12h00  
(4ème de chaque mois)

Téléphone : 02 43 37 93 05

Email :  
mairie.stthomas@wanadoo.fr

## NOUVEAUX HABITANTS

Fief-Garnier : Alexandre MASSOT

Bois Renier : Anthony PEAN et Stéphanie CHAILLEUX

La Goupilli re : Mr et Mme GUIBORAT Patrick

Beauvais : M. et Mme CLODE et leurs enfants.

# ETAT CIVIL 2017

## **MARIAGE**

DANEAU Jacques et BOUVIER Béatrix                    Le 16 septembre 2017  
1, rue du Chêne

## DECES

TAILLEBOIS Marguerite Le 23 mai 2017

DAVOUST André Le 1<sup>er</sup> décembre 2017

IL Y A 100 ANS ... EN 1917

## **Naissances : 13**

## Mariages : 2

## Décès : 12

## BUDGET DE LA COMMUNE

### 1 COMPTE ADMINISTRATIF 2016

#### A - Section de fonctionnement

|                                  | Résultat/Solde |
|----------------------------------|----------------|
| Résultat de l'exercice précédent | 193 752,63 €   |
| Dépenses                         | -109 826,84 €  |
| Recettes                         | 139 877,03 €   |
| Résultat de l'exercice           | 30 050,19 €    |
| Résultat de clôture              | 223 802,82 €   |

#### B - Section d'investissement

|                                  | Résultat/Solde |
|----------------------------------|----------------|
| Résultat de l'exercice précédent | -4 129,73 €    |
| Dépenses                         | -80 180,63 €   |
| Recettes                         | 5 204,73 €     |
| Résultat de l'exercice           | -74 975,90 €   |
| Reste à réaliser                 | -8 948,14 €    |
| Résultat de clôture              | -88 053,77 €   |

Soit un excédent global de clôture de 135 749,05 €

### 2 BUDGET PRIMITIF 2017

|                      |              |
|----------------------|--------------|
| A - Fonctionnement : | 260 986,05 € |
| B - Investissement : | 179 606,45 € |

Le compte assainissement a été transféré au SIAEP de St Pierre sur Orthe suite à la fusion effective au 1er janvier 2017



## Travaux réalisés en 2017



Réfection de la Place de l'église et  
Impasse de la Petite Cour : 29 482€



Acquisition et démolition maison  
Chevron 28 597€



Mise en conformité du  
paratonnerre et  
accessibilité de l'église :  
5 507€



Remplacement du  
parquet de la salle des  
fêtes : 7 572€



Peinture des portes et fenêtres des  
appartements de l'ancien presbytère :  
2 400€

## Prévisions de travaux pour 2018



Réfection toiture des  
vestiaires du terrain  
de foot



Réfection toiture du  
préau et du garage



Réfection mur de  
soutènement de la Mairie

# **Amicale A.F.N.**

## **Saint Thomas de Courceriers**

### **Activités 2017**

- |              |  |
|--------------|--|
| 30 janvier   | Assemblée générale   |
| 30 mars      | Concours de belote : 34 équipes  |
| 7 mai        | Commémoration du souvenir  |
| 26 juillet   | Pique-nique Etang des Perles.<br>Nous étions au complet, soit 25 personnes |
| 17 septembre | 8 Amicalistes à l'assemblée départementale des<br>A.F.N. à Andouillé       |
| 12 novembre  | Commémoration du souvenir  |



# Club du Bel Age

Le club regroupe 41 adhérents.

## Activités 2017

- 18/01/2017 Assemblée Générale (repas gratuit avec galette des rois).
- 10/04/2017 Concours de belote interne au club
- 18/04/2017 Concours de belote éliminatoire cantonal à Champgenêteux
- 06/05/2017 Concours de belote du club
- 15/05/2017 Concours de belote finale départementale à Louvigné
- 12/06/2017 Finale cantonale de pétanque à Izé
- 30/06/2017 Finale départementale de pétanque à Ambrières
- 08/09/2017 Concours de belote du club
- 18/10/2017 Repas du club (gratuit)

A l'issue de ce repas, nous en avons profité pour fêter les **40 ans de notre club** : un bon bail déjà . Ce fut l'occasion de faire sauter les bouchons pour faire plaisir à tous les adhérents.

Rappelons que chaque 3ème mercredi de chaque mois, nous fêtons les anniversaires.

Toutes les manifestations seront reconduites en 2018

Samedi 5 mai 2018 : concours de belote

Samedi 8 septembre : concours de belote



# Les Amis de la Vaudelle 2017



## Les Amis de la Vaudelle

ont démarré l'année ensemble tout début janvier par la soirée cinéma au Moulin. Cette fois-ci c'était le film 'Demain' de Mélanie Laurent, qui donne toute une série d'exemples positifs et encourageants pour l'avenir.

Dès les premiers chants d'oiseaux, fidèles au rendez-vous, nous sommes sortis de notre hibernation début avril pour nettoyer les chemins de randonnée autour de la commune. La météo nous a souri le temps des travaux, mais le grand pique-nique après, au Hallier, a du déménager sous un hangar pour échapper aux averses.

La campagne de piégeage du Frelon Asiatique a eu plus de succès cette année, avec de très nombreuses reines attrapées notamment le long des cours d'eau. Un bilan provisoire semble montrer une forte diminution du nombre de nids signalés sur le zone de piégeage, ce qui est encourageant. Merci à tous ceux qui ont participé à cette action utile - le bilan complet sera présenté à l'AG.

Au printemps également, comme une quarantaine de nos concitoyens, nous avons participé à une enquête publique sur la commune, en raison des aspects environnementaux mis en jeu.



Cette année les épouvantails étaient de retour à St Thomas. Les Amis de la Vaudelle et le Comité des Fêtes se sont bien sûr mis en quatre pour les accueillir ! Des ateliers de construction ont été ouverts aux voisins, aux écoles et aux résidents des Bleuets de Bais, et un grand chapiteau de fanions a été monté dans le village pour souligner le thème du cirque. Lors de l'ouverture festive, le 16 juin, un magicien a circulé parmi les participants en laissant plus d'un perplexe devant ses tours habiles. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet. Création d'un épouvantail, coordination, installation, animation - beaucoup de travail ! Merci aussi à Graeme Blackwood, soudeur hors-pair, qui a assemblé avec tant d'élégance nos trouvailles de grange pour former l'épouvantail de l'association.

Des conflits de dates cette année ont fait que c'est au début Juillet qu'a eu lieu notre fête, pour le coup rebaptisée 'la Fête de la Vaudelle'. Sous un soleil radieux, les visiteurs très nombreux ont pu admirer les magnifiques jardins de la Basse Corbière et profiter des jeux anciens de Payaso Loco. Ensuite quelques 130 personnes se sont mises à table pour un délicieux repas bio 'aux saveurs des îles' cuisiné par nos soins, avant de terminer la soirée autour du grand feu de joie. Tous nos remerciements à Sonia et Ed de nous avoir ouvert leur maison !

Attention, en 2018, la manifestation "Planète en Fête" aura lieu à Villaines la Juhel sur le weekend 30 juin - 1 juillet. La traditionnelle fête de notre association sera donc intégrée à cette plus grande fête, et nous vous invitons tous à venir faire un tour pour découvrir toute la richesse des animations prévues.

Rendez-vous est donné pour notre AG le 2 février 2018, en Mairie, pour réfléchir ensemble sur les activités de l'année prochaine et pour écouter une présentation autour de la Permaculture par Cécile Thibaut, qui travaille à la Ferme du Bec Hellouin.



# Le Comité des Fêtes

vous présente ses meilleurs vœux  
pour l'année 2018

## ***Le mot du Président***

*Comme tous les ans le Comité des Fêtes a organisé un loto, une soirée entrecôte qui a connu un grand succès et une journée champêtre.*

*Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous remercie pour votre participation, pour toute cette convivialité, prouvant qu'une petite commune peut rester dynamique.*



## ***Bureau du Comité***

Président : Beucher Michaël

Vice-président : Briffault Thierry

Secrétaire : Beucher Françoise

Adjointe : Ménage Odile

Trésorier : Morin Jean-Claude

Adjoint : Marmion Alain

Membres : Brard Béatrice

Turmeau Michel

Daneau Jacques

Richer Michel

Matra Patrick

Taillebois René

## ***Les dates à retenir pour 2018 :***

**Loto** : 27 janvier

**Soirée entrecôte** : 3 mars

**Repas champêtre** : 14 juillet



*Le repas champêtre sous le soleil*



*De la concentration et de la bonne humeur au loto 2017*

# **CULTURE ET LOISIRS DE LA VAUDELLE**

L'association a organisé son assemblée générale le 3 octobre et a présenté son bilan qui est positif.

Le bureau reste le même :

Présidente : Annette DAVOUST

Trésorière : Margaret ROBERTS

Secrétaire : Annick PLARD

Contact : annette.davoust@ hotmail.fr

## **Activités 2016 – 2017**

Art floral

Atelier kirigami

Pliage de cartons

Cuisine

Atelier Tricot tous les jeudis soirs

Réunion d'information sur l'équilibre alimentaire.

## **Activités 2017 – 2018**

Atelier décoration de Noël sur support boule ou ardoise

Art floral

Soirée chandeleur avec jeux

Cuisine

Code de la route à confirmer

Tricot toutes les semaines.

L'association est ouverte à tous et à toutes. Seule une participation est demandée à chaque atelier sauf pour le tricot qui est gratuit.

L'association remercie les municipalités de Trans et St Thomas de Courceriers pour leurs aides financières.

Quelques réalisations





## Echange entre jeunes Allemands et Français

### à Bais en août 2017

Le séjour entre les jeunes Allemands d'Oy Mittelberg et ceux de Bais et ses environs fut une belle réussite.

Un pot d'accueil a eu lieu à la salle polyvalente de Bais pour fêter leur arrivée. Une fois les jeunes Allemands

répartis dans leurs familles d'accueil, tous sont partis pour découvrir l'environnement où ils ont passé la semaine.

Le lendemain fut l'occasion de découvrir la côte Bretonne. La première étape fut une visite de recueillement au cimetière allemand d'Huisnes/Mer, d'où l'on pouvait admirer le Mont-Saint-Michel. En guise de repas, un pique-nique sur le petit port de Cancale où il ont pu découvrir les parcs à huîtres et en goûter quelques unes. L'après midi fut consacré à une visite de Saint Malo (où ils ont dégusté une glace à l'intérieur des remparts). Après une petite pause sur la plage, le retour en bus a été très animé par des chants.

Pour les trois jours de camping à Ambrières-les-vallées, le départ à vélo a été donné de la Chapelle au Riboul pour une promenade d'une bonne vingtaine de kilomètres jusqu'au Parc de Vaux. Après avoir installé les tentes et profité d'une baignade à la piscine, ils se sont restaurés d'une galette saucisse et de crêpes. Le lendemain une journée à Gorron a été organisée, où l'on pouvait se divertir entre l'accrobranche et le footgolf. Après un repas convivial suivi d'une veillée de jeux, tous ont passé une bonne dernière nuit sous la tente.

Le matin, après avoir rangé les tentes, ils sont repartis à vélo. Après être retournés dans les familles pour se préparer pour la « soirée d'au revoir », ils ont pu se restaurer autour d'un bon barbecue et se divertir grâce à une animation organisée par les jeunes Français.

Le lendemain, jour du départ, après une randonnée jusqu'au Montaigu, ils se sont retrouvés une dernière fois. Cela a été l'occasion de faire une belle photo de groupe devant la chapelle et chanter quelques chansons, tel « l'Hymne à la Joie » dans les 2 langues.

Au moment du départ, tous ont eu un petit pincement au cœur de devoir se quitter après ce séjour qui a su consolider l'amitié Franco-Allemande très ancienne.

Ce séjour a permis en toute simplicité de confirmer la nécessité de rapprocher ces deux pays en poursuivant ces échanges entre jeunes. Il ne reste plus qu'à attendre avec impatience le prochain échange de l'année prochaine qui se fera en Allemagne.

Ces échanges ne pourraient se faire sans la généreuse collaboration des équipes des jumelages d'Oy Mittelberg et de Bais, des municipalités, des accompagnateurs bénévoles (qui ont fait du très bon travail) et des familles d'accueil. Merci à tous et vivement l'année prochaine.

"La Corne d'Abondance des Coëvrons" propose des animations.

>

*Si vous souhaitez découvrir de nouvelles activités, faire partager vos passions... N'hésitez pas à venir nous rencontrer sur BAIS, Cassandre vous accueille un mardi après-midi sur deux (semaines impaires), pour des échanges entre adultes. Ces ateliers se déroulent dans les locaux de la Maison de Services Au Public (sous la mairie) de 14h à 16h30 ou un accueil café vous est proposé.*

>

*Cassandre vous propose également des temps Grands-Parents/Parents/Enfants pendant les vacances scolaires qui ont lieu une matinée par semaine à la salle Oy-Mittelberg pour partager un moment privilégié avec son enfant.*

>

*Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements à :*

>

**Association "La Corne d'Abondance des Coëvrons"**  
8, route de Neau -  
**53600 EVRON**  
**Tél : 02.43.01.79.51**  
**Mail : [cornedabondance@orange.fr](mailto:cornedabondance@orange.fr)**

# Avec l'ADMR de Bais, facilitez-vous la vie !

## Entretien du domicile

Ménage, repassage ou petits travaux de jardinage et bricolage...

## Garde d'enfants

Chercher les enfants à la sortie des classes, les aider à faire leurs devoirs, préparer leurs repas...



## Aide à la personne, maintien au domicile

- Aide dans les gestes du quotidien : aide au lever et coucher, à la toilette...
- Aide pour les actes de la vie sociale : courses, rendez-vous, sorties ...
- Téléassistance FILIEN



**Des services pour tous :** célibataire ou famille, actif ou retraité... en pleine santé, en perte d'autonomie, en situation de handicap ou en période de convalescence...

**Des aides financières possibles :** APA pour les personnes âgées, PAJE pour la garde d'enfant... nous vous accompagnons dans les démarches administratives.

## Acteur de proximité, social et solidaire !

A Bais et alentours, c'est une équipe de professionnels qui interviennent à domicile et de bénévoles qui animent l'association afin d'aider toute personne à bien vivre chez soi avec un service de qualité.

Notre engagement au quotidien : écoute, entraide, relation de proximité, convivialité et respect de la personne.

**Vous aussi, vous pouvez devenir bénévole !** Des missions variées et adaptées à vos disponibilités.

### Horaires des permanences :

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 15h

### Votre référent local à Bais :

**Vous souhaitez en savoir plus ? contactez-nous !**

**ADMR Bais**

2, avenue Auguste Janvier  
53160 BAIS  
02 43 37 05 17  
[bais.admr@orange.fr](mailto:bais.admr@orange.fr)

# CUMA DE COURCERIERS

Tout le bureau de la CUMA vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2018.



## Composition du bureau :

**Président :** Ménage Jean-Etienne

**Vice Président :** Beucher Michaël

**Secrétaire :** Pavé Christophe

**Secrétaire adjoint :** Barrier Samuel

**Trésorier :** Lefol Fabien

**Trésorier adjoint :** Launay Hervé

**Membres :** Huet Sébastien, Soutif Patrice, Soutif Damien,  
Brard Jean-Jacques, Madiot Guillaume

**BONNE ANNEE 2018**

# **ES VAUDELLE**

## **ENTENTE SPORTIVE DE FOOTBALL**

### **IZE – ST THOMAS – TRANS**

La saison 2017/2018 qui a commencé en septembre se déroulera jusqu'à fin mai sur le terrain de St Thomas.

Cette année les 2 équipes évoluent en 4 Div de district, l'équipe des U18 en entente avec le Montaigu est montée en 2<sup>ème</sup> division



Cette année 2 jeux de maillots ont été offerts par : BRIFFAULT Thierry, GUIBERT AUTOMOBILES, PILON Christophe, VAILLANT Anthony. MERCI A EUX

Tous les mercredis de 16h30 à 18h00, une quarantaine de jeunes se réunie pour l'école de foot à Bais. Merci aux bénévoles et aux Coëvrons.

Les joueurs et dirigeants de la Vaudelle vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018 et vous invitent à venir les soutenir sur le terrain de St Thomas

#### **Manifestations en 2018**

**Concours de belote à IZE le 20 janvier – tournoi le 10 mai à IZE**

\*\*\*\*\*



# ES Trans - Saint Thomas

## TENNIS DE TABLE



Joueurs et dirigeants du club (absent sur la photo Patrice Leriche)

Pour cette saison 2017-2018, 3 nouveaux joueurs : Thibault Melot, Jérémy Huet et Florian Ernault sont venus renforcer les effectifs du club. Ces arrivées ont permis à 2 dirigeants : Laurent Jugé et Jean-Paul Pavé de reprendre une licence et d'engager une 3<sup>ème</sup> équipe qui évolue en Division 5.

Après avoir terminée 4<sup>ème</sup> de son groupe en mai 2017, l'équipe 1 repart en Division 2 et espère pouvoir accéder à la Super D2 en 2018. Quant à l'équipe 2, qui évolue en Division 3, elle jouera le maintien cette saison.

Le bureau reste inchangé :

Président : Bruno Jugé

Secrétaire : Fabrice Blanc

Trésorier : Alain Peltier

Membres : Bruno Besnier, Laurent Jugé, Patrice Leriche, Jean-Etienne Ménage, Jean-Paul Pavé et Guy Thomas.

Les personnes intéressées pour pratiquer le tennis de table à l'ES Trans St Thomas peuvent nous contacter par mail à l'adresse suivante : [trans.st.thomas.tt@gmail.com](mailto:trans.st.thomas.tt@gmail.com) avant le 30 avril 2018.

# **ENTENTE SPORTIVE TRANS-ST THOMAS CYCLO**

Association ouverte à tous ceux qui désirent pratiquer le cyclisme selon le rythme et la distance qui leur conviennent : certificat médical exigé.

Des sorties en groupe sont organisées le dimanche, à partir de la mairie de Trans :

Départ à : 9h30 l'été  
10h00 l'hiver

## **CALENDRIER 2018**

Dimanche 14 janvier - 14h30 : Galette des rois à la salle F.MELOT de Trans

Jeudi 10 Mai : Randonnée A.MESLET

Dimanche 27 Mai : Sortie (lieu à définir)

Week-end du 15, 16, 17 juin : Sortie au gîte de la Valette à Mesnil Hubert

Dimanche 24 juin : Participation à la randonnée de Courcisé

Le 27 octobre 2017, nous avons remis les nouvelles tenues à la salle de Trans.

Nous remercions les entreprises qui nous ont aidées :

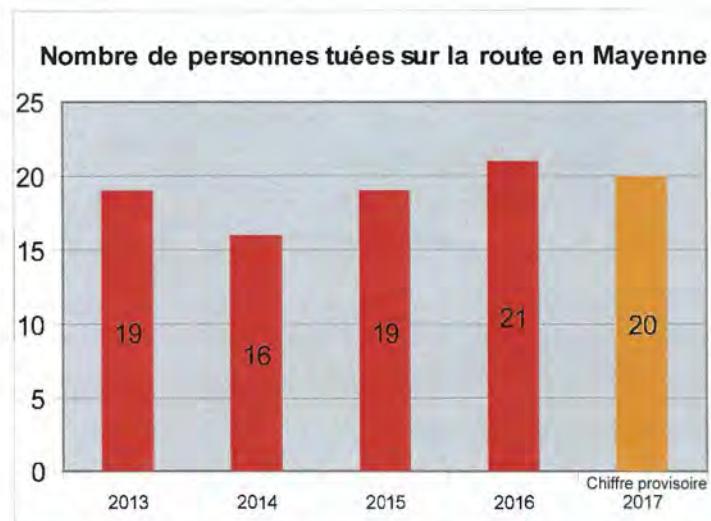
- Charpente couverture Thierry Briffault,
- Maçonnerie Blanc
- Couverture Lionel Briffault
- Garage Guibert Automobiles
- Solution Robotic : Alain Launay et Yaskawa, son fournisseur
- Le Crédit Agricole de Bais Villaines

Nous remercions également les municipalités de St Thomas et Trans.

## Sécurité routière : objectif « aucune victime » en 2018

Les nids de poules sur les routes, les bambins assis entre papa et maman sur un coussin à l'avant de la voiture, le « p'tit dernier » avant de prendre la route, étaient monnaie courante dans les années 70.

18 000 morts à l'époque en France, contre moins de 4 000 ces dernières années, cela démontre bien que de réels progrès ont été réalisés alors que, sur la même période, le parc automobile national a presque triplé.



Pourtant, depuis 2014, en Mayenne comme sur l'ensemble du territoire national, **la mortalité routière est en hausse**. Les différentes mesures prises ces dernières décennies semblent moins efficaces face à des **nouveaux comportements**. Le respect de « la règle », le rapport aux risques, l'importance du téléphone dans le quotidien, de nouvelles addictions, expliquent ces évolutions.

**Dans 9 cas sur 10, les accidents qui frappent nos familles sont dus à des comportements irréguliers.** La vitesse excessive ou inadaptée est ainsi la première cause d'accidents.

Au final, si chaque conducteur se montrait vigilant et respectueux des règles, notamment le code de la route, la majorité des accidents serait évitée.

Il s'avère plus que jamais nécessaire d'amplifier la politique de sécurité routière, pour que la conscience du risque, le respect des autres et de soi-même, puissent à nouveau être des règles de vie naturelle et partagée.

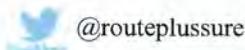
Pour poursuivre les efforts et continuer à sauver des vies, de nouveaux moyens de contrôles automatisés sont déployés. Sur notre commune, nous...

*développons ... les zones de circulation apaisée, ... la maîtrise de la vente de boissons alcoolisées dans les manifestations locales, ... la cohérence de la signalisation routière pour qu'elle soit comprise et ainsi respectable et respectée, ... etc ...*

*Espace de personnalisation par la commune*

...car en matière de sécurité routière, nous sommes tous responsables ! La commune de « nom » et les « habitants de la commune » doivent être exemplaires. C'est à force de vigilance et de prise de conscience qu'ensemble, dans l'intérêt de nos enfants, de nos proches et de nos amis que nous aurons une route plus sûre.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



@routeplusure



Mode conduite, l'appli que met le téléphone portable en veille quand on conduit



## Don du Sang : donner un sens à la vie

Nous profitons de la diffusion du bulletin municipal de votre commune pour vous sensibiliser au don du sang.

Cette année nous avons fêté les 10 ans de notre association, cette soirée a été l'occasion de réunir les bénévoles et les donneurs de l'association, de remercier tout le monde pour les efforts fournis depuis toutes ces années. Cette soirée a été une réussite, nous vous remercions encore une fois d'être venue partager ce joyeux moment avec nous.



Mais ne relâchons pas nos efforts, nous avons encore besoin de vous cette année, pour cela nous vous communiquons les dates des prochaines collectes.

Pour 2018, les collectes mobiles sur notre canton, se dérouleront toutes de 15h à 19h à la salle polyvalente de Bais aux dates suivantes :

- Vendredi 23 Février 2018
- Vendredi 27 Avril 2018
- Mercredi 27 Juin 2018
- Jeudi 30 Aout 2018
- Lundi 29 Octobre 2018 (Collecte gourmande)
- Jeudi 27 Décembre 2018

Nous vous accueillons dans les mêmes conditions que les collectes précédentes, c'est-à-dire avec une salle d'attente, un espace jeux pour les enfants, un stand d'information et notre sourire.

De plus, nous vous invitons à nous rejoindre lors de notre Assemblée Générale qui se déroulera le Vendredi 16 Février 2018 à 20h00 à Bais, salle d'Oy.

Autres événements à ne pas manquer :

- Les Motards ont du Cœur 53 : le Dimanche 29 Avril 2018
- La Journée Mondiale des Donneurs du Sang Bénévole : le Jeudi 14 juin 2018

MERCI et à Bientôt.

Pour toutes informations ou pour intégrer l'association, contacter le président : M. BEAUGAS Michel par mail à l'adresse suivante : [adsb.bais.ce@gmail.com](mailto:adsb.bais.ce@gmail.com)

Ou votre correspondant(e) de commune : M. MORIN Jean-Claude et M. SOUTIF Patrice

Une nouvelle organisation des compétences Eau et Assainissement sur le territoire de la Communauté de Communes des Coëvrons : **Création d'une Régie unique à l'échelle des Coëvrons** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

## EDITO



« La Loi NOTRe du 7 août 2015 a fixé le principe de transfert des compétences Eau & Assainissement des communes vers les communautés de communes au plus tard au 1er janvier 2020.

Afin de coordonner efficacement ce transfert très technique avec nos voisins également concernés, la Communauté de communes des Coëvrons a fait le choix du transfert dès le 1er janvier 2018.

Pour ce faire, elle a fait le choix d'une gestion publique assurée par une Régie qui prendra corps dès le transfert effectif.

Le personnel des anciens services, regroupé dans cette régie, constituera une équipe pluridisciplinaire de plus de 30 agents, fidèles aux valeurs du service public. Ils œuvreront au quotidien pour un service de proximité, de qualité et harmonisé. »

Joël BALANDRAUD, président.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# COËVRONS

Un territoire,  
Une harmonisation des services...



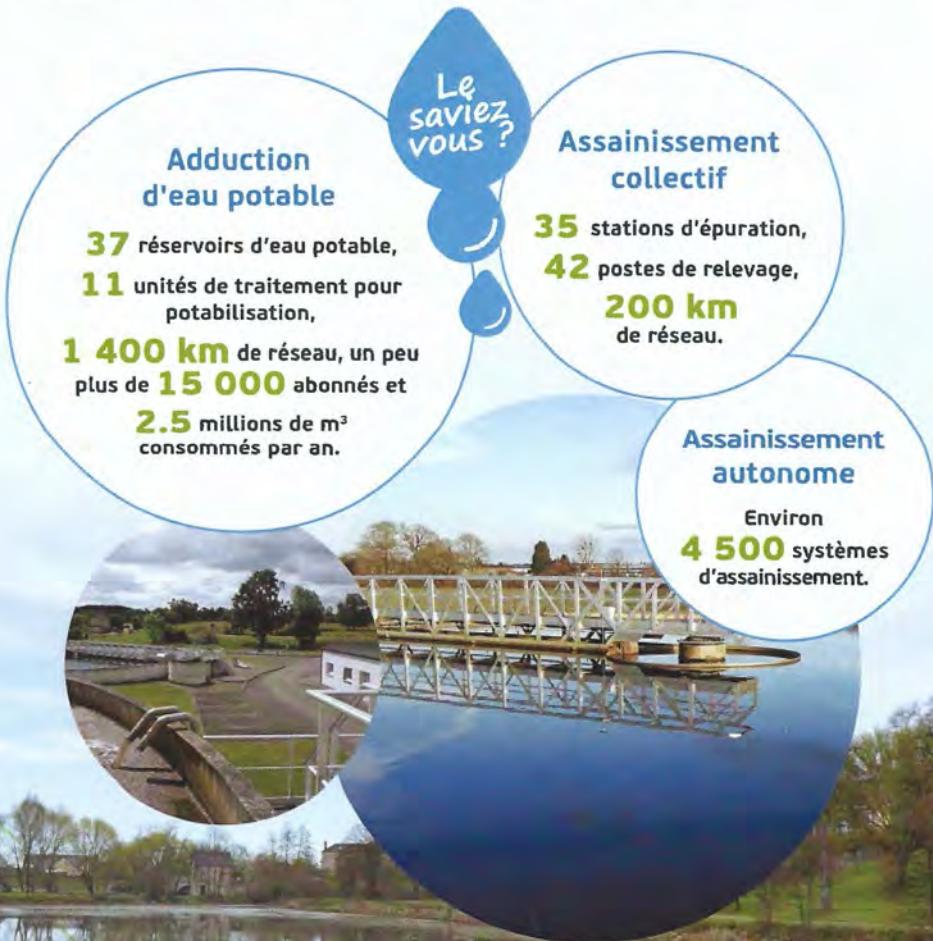
### La Régie continuera à assurer :

- La production, la distribution, le transport, la protection de la ressource en eau,
- L'exploitation des réseaux d'assainissement, et des unités de traitement : la réalisation de nouveaux branchements, la surveillance du traitement et des rejets,
- Le suivi des dispositifs d'assainissement autonome : contrôle, entretien, réhabilitations (appui financier via convention).

Cette Régie bénéficiera de l'autonomie financière et de la personnalité morale et constituera donc un établissement public industriel et commercial (EPIC).

Les contrats d'affermage en cours sur les communes seront poursuivis jusqu'à leur extinction (cf verso)

Cette nouvelle organisation permettra une gestion globale du petit cycle de l'eau à l'échelle communautaire et le développement de stratégie cohérente, avec des moyens mutualisés et à terme une convergence des tarifs.



*Ce qui se passe pour moi :  
Les interlocuteurs eau et  
assainissement seront dans bien  
des cas les mêmes. Le transfert  
des compétences n'impacte pas  
la continuité du service. Aucune  
démarche particulière n'est à  
effectuer.*



*Si j'habite...*



*Pour l'eau  
Potable*



*Pour  
l'assainissement  
collectif*



*Pour  
l'assainissement  
autonome*

Assé-le-Bérenger, Champgenêteux, Châtres la Foret, Évron, Livet,  
Mézangers, Neau, St Christophe du Luat,  
Ste Gemmes le Robert,  
St Georges sur Erve, St Léger, St Martin de Connée,  
St Pierre sur Orthe,  
St Thomas de Courceriers, Trans, Vimarcé et Voutré

Saint-Georges-le-Fléchard , St Jean sur Erve, St Pierre sur Erve,  
Saulges, Thorigné en Charnie et Torcé Viviers en Charnie

Vaiges

Brée, Deux Evailles, Gesnes, Montourtier, St Ouën des Vallons  
et St Cénéré

Montsûrs

La Bazouge-des-Alleux

Blandouet

Hambers

Bais

Izé

Ste Suzanne - Chammes

La Chapelle-Rainsouin

**31/10/2018**

**31/10/2018**

**31/12/2018**

**31/12/2018**

**31/03/2022**

**31/03/2022**

**31/12/2021**

**31/12/2018**

**31/12/2021**

**31/12/2020**

**31/12/2018**

**31/12/2019**

**30/04/2020**

**31/12/2018**

**31/03/2021**

**31/12/2018**

**31/12/2021**

**31/12/2018**

**31/12/2021**

**31/12/2021**

*Mon interlocuteur sera, au 1<sup>er</sup> janvier 2018...*

la Régie de la Communauté  
de Communes des Coëvrons

02 43 01 61 35

le déléguétaire Suez  
**Jusqu'au**

09 77 408 408

le déléguétaire Véolia  
**Jusqu'au**

09 69 32 35 29

le déléguétaire STGS  
**Jusqu'au**

09 69 32 69 33



## LES CHENILLES URTICANTES DÉFOLIATRICES

Depuis quelques années déjà en Mayenne, POLLENIZ, le réseau FREDON-FDGDON des Pays de La Loire, organise des luttes collectives contre une espèce de chenilles urticantes défoliatrices, la Processionnaire du Pin ; et ponctuellement contre la Processionnaire du Chêne et le Bombyx Cul Brun.

### RECONNAISSANCE DES ESPECES

#### Processionnaire du Pin



Ces chenilles sont inféodées aux pins (noir d'Autriche, laricio de Corse, Salzman, de Monterey, maritime, sylvestre et d'Alep) et parfois aux cèdres. Elles forment dans les arbres des nids très reconnaissables, en bout de branches, souvent exposés au soleil, de la taille d'un petit ballon et de couleur blanche. Lors des premiers stades larvaires, les chenilles sont très petites et il n'y a pas de nid visible. Ils ne seront formés que par les chenilles plus âgées, pour se protéger du froid et des intempéries. Puis ces chenilles descendront le long des troncs lors de processions pour aller s'enterrer dans le sol, afin d'effectuer leur nymphose (chrysalide, avant de ressortir sous la forme adulte = papillon).

#### Processionnaire du chêne

Ces chenilles sont inféodées aux chênes. Elles forment de gros nids à la base des branches charpentières, dans lesquels elles s'abritent la journée, puis elles y effectueront leur nymphose. Ces chenilles se déplacent en grande procession dans l'arbre pour se nourrir des feuilles, la nuit.



#### Bombyx Cul Brun

Ces chenilles sont reconnaissables par leurs lignes blanches longitudinales et leurs deux points orange sur le dos. Elles colonisent différentes espèces végétales que l'on retrouve dans les haies bocagères (chênes, aubépines, pruneliers, ...). Elles forment des petits nids, constitués de feuilles recroquevillées et enserrées par de la soie blanche, de la taille d'un poing et situés en bout de branches.

#### Lithosie quadrille

Enfin, il existe une dernière espèce urticante, que l'on rencontre plus rarement en Mayenne. Elle se nourrit de mousses et de lichens. Ainsi, nous pouvons la retrouver sur divers supports (arbres, mais aussi bâtiments non entretenus, ...). Elle est reconnaissable par deux lignes dorsales composées d'une série de points orange. On a également pu croiser quelques fois une de ses « cousins » ayant le même régime alimentaire et pouvant être à l'origine d'urtications, mais dans une moindre mesure, le Manteau pâle (*Eilmea caniola*).

#### Les miroirs urticants

Au-delà du stade L3, les chenilles possèdent des poils urticants. A l'inverse de ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas les poils visibles à l'œil nu qui le sont, mais des poils microscopiques projetés dans l'environnement par le biais d'ouvertures sur leur dos, appelées « miroir », que les chenilles ouvrent et ferment à leur guise. Plus elles sont stressées, ce qui est le cas lors des processions, et plus elles libèrent ces poils urticants, comme moyen de protection.



## Autre espèce - confusion

Certaines confusions ont lieu au printemps, avec des chenilles d'hyponomeutes, responsables d'importantes défoliations accompagnées de soie, recouvrant parfois entièrement les végétaux touchés (*Prunus*, pommiers, fusain d'Europe, ...). Pas de panique ! Ces chenilles ne sont pas urticantes et généralement, les végétaux se remettent très bien de leurs attaques.

## DANGERS

Surtout, **NE PAS TOUCHER LES CHENILLES** et ne pas s'en approcher non plus.

### Les symptômes

Hommes et animaux peuvent être touchés par des réactions allergiques plus ou moins importantes.

Contact avec la peau : plaques rouges, cloques, démangeaisons, brûlures, nécroses (langue des animaux).

Contact avec les yeux : pourtour rouge, paupières enflées, larmes, baisse de vision, cécité.

Systèmes respiratoires : asthme, allergies violentes.

Dans la mesure du possible, il ne faut pas se gratter et éviter les frottements, car cela disperse les poils urticants, les casse, ce qui libère alors la substance provoquant les allergies.

### Les traitements

#### Pour l'homme

Consulter un médecin ou un ophtalmologiste.

Laver les vêtements et supports souillés (>60°C).

Éviter les sites infestés en période critique (parcs, espaces de jeux, ...).

Rincer au jet d'eau les surfaces colonisées par les chenilles lors de leurs processions (sol, pelouse, infrastructures telles que les bancs, ...).

#### Pour les animaux

Consulter un vétérinaire.

Penser à vous laver, ainsi que vos vêtements et tissus/supports pouvant avoir été utilisés par votre animal (panier, niche, ...).

## LA LUTTE



En Mayenne, compte tenu de la fréquence de la Processionnaire du Pin, les campagnes de luttes collectives leur sont principalement destinées, mais des solutions existent pour chaque espèce de chenilles. Lors des luttes collectives effectuées à l'automne sur les pins et cèdres, il s'agit d'une méthode d'aspersion de bio-insecticide, composé d'une bactérie *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, dont l'ingestion leur est mortelle.

Il est également possible de poser sur pins ou cèdres, avant leur procession, des écopièges. Ces collierettes munies d'un sac, permettront de récupérer les chenilles avant qu'elles ne touchent le sol.

On peut également supprimer les nids, mais il faudra alors bien veillez à se protéger avec des équipements de protection individuelle (protection complète ! Combinaison, bottes, gants, masque, lunettes).

Il est possible de mettre en place un piégeage des papillons (à l'aide d'une phéromone) pour diminuer les populations, mais cette seule méthode ne suffit pas, elle devra être combinée à d'autres.

Enfin, on peut se faire aider des auxiliaires prédateurs, comme les mésanges, en posant des nichoirs adaptés à ces espèces. Elles adorent consommer les chenilles aux premiers stades larvaires.



Source photos et informations: POLLENIZ.

Des plaquettes ont été distribuées dans votre mairie. Elles sont également disponibles sur simple demande en nous contactant.

POLLENIZ 53 / FDGDON de la Mayenne

17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGÉ - 02 43 56 12 40 - [polleniz53@polleniz.fr](mailto:polleniz53@polleniz.fr)



# phytosanitaires : DANGER



« 1 gramme de substance active phytosanitaire suffit à polluer la consommation en eau de 4 personnes pendant 30 ans ».

En Mayenne, 55% de l'eau consommée provient des rivières.

De mauvaises pratiques d'utilisation de produits phytosanitaires (désherbants, pesticides, fongicides, insecticides...) sont à l'origine de pollution du milieu naturel, perturbent son équilibre biologique, contaminent la ressource en eau (rivière, nappe phréatique...) et représentent des risques pour votre santé en cas d'inhalation, de contact ou d'absorption.

Une utilisation des produits phytosanitaires respectueuse de l'environnement, c'est :

- Intervenir à bon escient avec des produits adaptés.
- Suivre les recommandations et la notice d'emploi des produits.
- Respecter la réglementation en vigueur.

## IL EST INTERDIT DE TRAITER



## RÈGLEMENTATION

En application à l'arrêté du 4 mai 2017, l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2017 interdit l'application de produits phytosanitaires à moins de 5 mètres :

- des cours d'eau figurant sur la carte départementale des cours d'eau, même à sec ;
- des surfaces en eau telle que plans d'eau, mares, réservoirs, lavoirs..., même à sec ;
- des sources, puits et forages.

Une zone non traitée (ZNT) est fixée sur l'étiquette des produits ; elle peut être supérieure à 5 m (20, 50 ou 100 m).

La carte des cours d'eau, régulièrement mise à jour, peut être consultée par l'applicateur avant toute utilisation sur le site Internet de l'État :

<http://www.mayenne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-et-biodiversite/Eau/Cours-d-eau>

L'application des produits phytosanitaires est par ailleurs interdite :

- sur et à moins de 1 m des avaloirs, caniveaux et bouches d'égout ;
- sur les fossés et sur les collecteurs d'eaux pluviales à ciel ouvert, même à sec.

Une bande de 30 cm le long des fossés et collecteurs d'eaux pluviales doit faire l'objet d'une vigilance particulière.

Elle est également interdite **sur les zones humides** caractérisées par la présence d'une végétation hygrophile dominante de type joncs, roseaux, iris ou sphagnum.

SONT CONCERNÉS : TOUS LES UTILISATEURS - COLLECTIVITÉS, PARTICULIERS, AGRICULTEURS ET ENTREPRENEURS

TOUS LES PRODUITS VISÉS À L'ARTICLE L. 253-1 DU CODE RURAL, y compris les produits de bio-contrôle, les produits à faible risque et les produits autorisés en agriculture biologique.

## SANCTIONS

L'utilisateur de produits phytosanitaires est responsable des conséquences de son traitement. Il doit prendre en compte les conditions climatiques (vent et pluie) pendant et après l'utilisation du produit.

En cas d'infraction, les peines encourues sont fixées à l'article L. 253-17 du code rural et à l'article L.216-6 du code de l'environnement en cas d'effets nuisibles sur la santé et/ou dommages à la faune et à la flore.



**L'eau est un bien précieux et vital.**  
Apprenez les gestes qui vont la préserver et éviter sa pollution.

# DECHETTERIE DE BAIS

ZA de L'AUBRIERE-ROUTE DE MAYENNE- Tél : 02 43 69 33 24

|          | Horaires d'été ( du 01 avril au 31 octobre) | Horaires d'hiver          |
|----------|---|---------------------------|
| LUNDI    | 13h30 - 18h00                               | 13h30 -17h00              |
| MERCREDI | 13h30 - 18h00                               | 13h30 -17h00              |
| VENDREDI | 13h30 - 18h00                               | 13h30 -17h00              |
| SAMEDI   | 9h00 -12h00 / 13h30 – 18h00                 | 9h00-12h00 / 13h30 -17h00 |

## Le tri, c'est facile !

### EMBALLAGES



BRIQUES ALIMENTAIRES

EMBALLAGES EN MÉTAL

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

### VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE

### NOUVEAU

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016,  
vous pourrez déposer

tous vos emballages  
dans les conteneurs de tri.

### PAPIERS



EMBALLAGES EN CARTON



JOURNAUX ET MAGAZINES



ANNUAIRES ET CATALOGUES



COURRIERS, LETTRES ET AUTRES PAPIERS

### LES AUTRES DÉCHETS, C'EST DANS LE BAC DES ORDURES MÉNAGÈRES



- Pots de fleur, objets en plastique
- Vaisselle jetable en plastique
- Emballages non vidés
- Couches
- Essuie tout et mouchoirs jetables



## Le PLUi : c'est quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui régit les droits à construire pour chaque parcelle du territoire intercommunal (élaboré pour 10 ans). Suivant l'évolution de la population sur 10 ans, il est prévu la construction de 120 logements par an répartie à 50% dans les grands Pôles (Evron, Bais, Montsûrs, Vaiges) et les 50% restants sur le reste du territoire.

Il fixe des objectifs en termes de création des logements. Il définit les parcelles constructibles, les espaces dédiés à l'agriculture, aux activités économiques, les zones naturelles sensibles à protéger ou l'emplacement de futurs équipements publics. Pour prendre en compte les spécificités de chaque commune, le PLUi est élaboré avec leurs élus.

En 2015, sur les 39 communes qui composent la Communauté de Communes des Coëvrons, 30 sont couvertes par un document d'urbanisme - 13 communes ont une carte communale :

- 6 plans locaux d'urbanisme (PLU) sont approuvés dont 2 PLU conformes aux lois Grenelle.
- 11 communes disposent d'un plan d'occupation des sols (POS), dont une commune finalise l'élaboration d'un PLU.
- 9 communes dont St Thomas de Courceriers n'ont pas de document d'urbanisme et 3 ont des cartes communales en cours d'élaboration.

Les communes de Ste Suzanne, St Pierre sur Erve et Saulges disposent d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

Le contexte législatif a évolué et la priorité est maintenant donnée à un urbanisme intercommunal devant traduire une stratégie territoriale à l'échelle d'un bassin de vie ou d'une intercommunalité. La loi prévoit une meilleure articulation entre les politiques de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements. Ainsi, le PLUi peut tenir lieu de programme local de l'habitat (PLH) et de plan de déplacements urbains (PDU). Cette disposition n'est pas obligatoire.

La Communauté de Communes de Coëvrons a élaboré un schéma de cohérence territoriale (SCoT). Il élabore actuellement un programme local de l'habitat (PLH) et un plan global de déplacements (PGD) sur l'ensemble de son territoire.

Le schéma de cohérence territoriale ou SCoT fixe la stratégie d'un territoire pour les 15 à 20 années à venir. En clair, en partant d'un diagnostic, il fixe ses orientations politiques notamment en matière de commerce, de transport, de maintien des espaces naturels et agricoles, de logement ou encore d'économie.

Le programme local de l'habitat ou PLH dresse le besoin en logement pour une durée de 6 ans. Il consiste à réaliser un diagnostic du marché du logement, dans le territoire. En découlent des orientations qui fixent la quantité et le type de logement à créer dans chaque commune.

Le Plan Global de Déplacements ou PGD définit les principes d'organisation des transports de personnes ou de marchandises, de circulation et de stationnement pour les 10 à 15 ans à venir.

## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal = PLUi

### Les phases d'élaboration :

- Prescription d'élaboration par le conseil communautaire
- Phase d'études
- Arrêt du projet par le conseil communautaire
- Phases de consultations et enquête publique
- Approbation du PLUi par le conseil communautaire

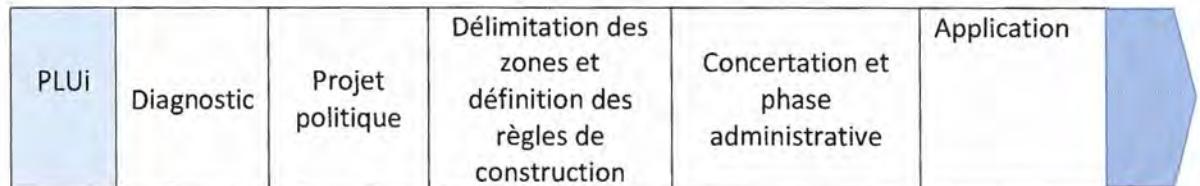
## Le PLUi des Coëvrons

### Cadre et contexte :

- Les réformes de l'aménagement du territoire
- L'élaboration d'un SCoT/PLH/PGD sur le territoire intercommunal
- L'hétérogénéité des documents d'urbanisme existants

### Le Planning :

| 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|------|------|------|------|------|
|------|------|------|------|------|



*LES COMMERCANTS DE PASSAGE  
SUR LA PLACE A SAINT THOMAS*

**Votre BOULANGER**

**Mercredi et Samedi 11H00 à 11H30**

**Pour vos commandes Tél : 02 43 37 49 34**



**Votre EPICIER**

**Le Jeudi après-midi  
entre 15H00 et 15H30**

**LIVRAISON**

**A domicile chez L'habitant  
et à la campagne**

**Tél : 06 88 26 44 73**

